

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 18 NOVEMBRE 2021 à 10h « LA PLACE DES AÎNÉS DANS LA COMMUNE »**

### **PRESENTS :**

Membres du groupe de travail : M et Mme MITAINE, M. BEAUFRERE

Elu(e)s : Mme GUILLAUME, Mme PLANEIX et M. GAUTHIER

Le maire remercie les personnes présentes à cette réunion et s'étonne du faible nombre de personnes présentes. Il rappelle que 14 personnes s'étaient portées volontaires pour travailler sur « la place des aînés dans la commune » à la suite du questionnaire.

Le maire présente l'ordre du jour de cette réunion en indiquant qu'il paraît nécessaire dans un premier temps de revenir sur la démarche de l'équipe municipale dans la mise en place des groupes de travail, puis de présenter les objectifs du groupe de travail « la place des aînés dans la commune ». Dans un troisième temps, il souhaite faire part de différents constats à partager sur le thème des aînés. Enfin, il propose aux membres d'échanger et soumettre des perspectives au regard de ces constats.

### **LA DEMARCHE DES GROUPES DE TRAVAIL**

Le maire indique que le groupe de travail est le premier groupe créé et mise en place par l'équipe municipale. Ce travail a commencé par un sondage accompagné d'une synthèse et d'une première réunion avec les volontaires.

Il indique que face aux nombreux défis à relever, défis de plus en plus complexes au niveau social, économique et environnemental, l'équipe municipale souhaite repenser l'engagement des Olbygeois et des Olbygeoises dans notre village pour qu'ils s'y impliquent davantage et de les responsabiliser pour qu'ils redécouvrent l'importance du bien commun.

Cette vision s'accompagne d'une méthode de travail basée sur la concertation, la transparence en se questionnant sur l'intérêt général de la collectivité à court terme mais également à long terme.

Enfin, concernant les moyens, il ne s'agit pas nécessairement de moyens financiers à mobiliser mais surtout de la mobilisation de l'intelligence collective.

Dans cette démarche, il insiste sur le fait que rien n'est permanent sauf le changement. Pour cela, il s'agit d'avoir la sérénité d'accepter les choses que l'on ne peut changer, le courage de changer ce qui peut l'être mais aussi la sagesse de distinguer l'un de l'autre.

Il présente les différents groupes de travail mis en place par l'équipe municipale (les aînés, le stade, la salle des fêtes, l'ancienne mairie, le tourisme, l'éclairage public, la sécurité/mobilité, connaître Olby,...) – il rappelle par ailleurs que l'engagement souhaité par l'équipe municipale s'inscrit également à travers les chantiers participatifs.

Enfin, il rappelle que les groupes de travail sont des moments de partage, d'échanges de constats et d'idées ou encore de propositions. Le conseil municipal reste l'unique organe décisionnaire.

### **LES OBJECTIFS DU GROUPE DE TRAVAIL**

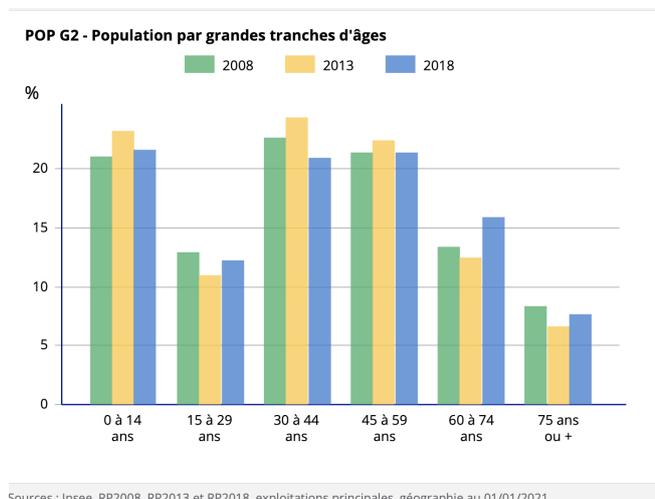
Le maire rappelle les objectifs fixés au groupe de travail « la place des aînés dans la commune » :

- Définition des aînés sur la commune
- Identifier les besoins des aînés au regard de cette définition
- Quels rôles peuvent-ils jouer dans notre commune ?
- Comment peut-on mobiliser les aînés ?
- ...

## LES CONSTATS

A l'aide de différentes données chiffrées, le maire partage quelques constats sur les aînés avec les membres présents :

- **844 habitants à OLBY en 2021** (calculé à partir du taux d'évolution annuel de la population de 2011 à 2016 ), contre 795 en 2016.



- La population est en hausse et elle rajeunit.
- **Indice de vieillissement : 54,5 personnes de 65 ans ou plus pour 100 habitants de moins de 20 ans.** Olby est la deuxième commune de la communauté de communes avec un taux de vieillissement aussi faible. Pour exemple à Tauves, l'indice de vieillissement est de **239 personnes de 65 ans ou plus pour 100 habitants de moins de 20 ans** ou encore à Singles **407 personnes de 65 ans ou plus pour 100 habitants de moins de 20 ans.**

Cet indice de vieillissement amène différents échanges au sein groupe, notamment sur la priorités des actions à mener par la commune notamment vis à vis des jeunes.

- **A quel âge est-on considéré comme aîné ?**

*« Différentes études montrent qu'en réalité, les gens se définissent comme seniors **seulement à partir 70 ans et au-delà.** Ils commencent à se **dire vieux à 85 ans.** Mais ils préfèrent alors le terme d'aînés. »*

La question de l'âge permettant de définir « les aînés de la commune » fait l'objet de différents échanges au sein du groupe. Il est mis en évidence notamment que la définition des aînés des années 80, n'est plus la même aujourd'hui et ne sera pas nécessairement la même dans les années futures. Ces évolutions mettent en évidence que la notion des aînés est beaucoup moins homogène aujourd'hui que par le passé. Le profil socio-économique des aînés d'aujourd'hui n'est pas le même que celui du passé.

## DEBAT - REFLEXION

A partir des échanges nourris par ces constats, plusieurs interrogations et pistes de réflexion sont proposées :

- Quels sont les objectifs du repas traditionnel des aînés ? Répondent-ils aux besoins des différents aînés (groupes d'âges d'aînés) présents sur la commune ?
- Comment renforcer les liens intergénérationnels sur la commune ? – idée de repas champêtre - journée intergénérationnelle sur la commune avec des jeux pour apprendre à se connaître - créer des liens – transmettre l'histoire du village entre les aînés et les jeunes.

- Ouverture sur l'extérieur ? jumelage ?
- Comment favoriser le lien social à travers le milieu associatif pour les aînés ?
- L'intégration des nouveaux aînés de la commune ? Quelles actions ?

Il est proposé d'avancer dans ces réflexions dans la perspective d'une programmation d'actions pour 2023.

Il est rappelé du maintien d'un repas des aînés en 2022 dès la réception des travaux de la salle polyvalente (inauguration). Lors de ce repas, l'objectif sera de présenter et proposer les évolutions envisagées pour 2023.

Fin de la réunion à 12h.